PRÉFET
DU CHER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des Territoires

Bilan de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts
pour la campagne 2025-2026

<u>à retourner au plus tard le 1er septembre 2026 à</u> :

ddt-ser-bfcn@cher.gouv.fr

à défaut de la transmission de ce compte rendu,
il ne pourra être délivré de nouvelle autorisation pour l'année suivante.

Nom du bénéficiaire de l'autorisation : .....

Adresse bénéficiaire de l'autorisation : .....

.....

Date de l'autorisation : .....

Mentionner UNIQUEMENT les prélèvements réalisés dans les périodes autorisées par l'arrêté préfectoral

Groupe 1	détruits
Chien viverrin	
Vison d'Amérique	
Raton laveur	
Bernache du Canada	
Groupe 3	**détruits**
Pigeon ramier	

Groupe 2	détruits
Fouine	
Renard (mars + avril à juin 2026)	
Etourneau sansonnet	
Corneille noire	
Corbeau freux	
Pie bavarde	

Fait à , le

Signature